

A Blendecques, avec les premiers déplacés climatiques du Pas-de-Calais, forcés de quitter leurs maisons et leurs vies

Stéphanie Maurice

Des sinistrés des inondations ont vendu leurs pavillons à l'Etat, obligés de les abandonner après les trois crues de l'hiver. Un miracle administratif accompli en quatre mois grâce au fonds Barnier, mais qui laisse les habitants de tout un quartier orphelins de leurs rêves et de leurs voisins.

Une pluie d'orage s'abat sur Saint-Omer ce mercredi 31 juillet. Comme si [les sinistrés des crues de l'hiver dans le Pas-de-Calais](#) avaient besoin d'une piqure de rappel. Le ciel a une étrange manière de saluer la vente à la puissance publique de deux premières maisons dévastées, dans le cadre du fonds «Barnier» – officiellement appelé Fonds de prévention des risques naturels majeurs – créé en 1995 pour financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à des risques environnementaux. Le début du retour à une vie normale, espèrent les propriétaires. *«On ne voulait pas partir de chez nous, on est quand même là la mort dans l'âme, explique l'un d'eux, Jean-François Ghillebaert. Ici, il ne fait pas forcément très beau, mais on se pensait à l'abri des phénomènes violents. On n'avait jamais imaginé qu'on deviendrait les premiers déplacés climatiques du Pas-de-Calais.»*

Les sinistrés assistent, stoïques, émotion ravalée, à la cérémonie de signature en présence des officiels, au siège de la Capso, la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Celle-ci rachète leurs biens dans le cadre d'un montage financier avec le fonds Barnier. L'avantage ? Ils ne perdent pas d'argent. Les subventions versées par l'Etat à la Capso assurent un prix de vente décent pour les propriétaires. Le montant qu'ils vont toucher, entre l'indemnisation de l'assurance et ce soutien public, correspond à la valeur avant sinistre de leur maison. *«Nous pouvons rembourser notre prêt et repartir de zéro, sans dette»,* explique Céline Descamps, ergothérapeute, à côté de son compagnon Alexandre Auguet, agent de service. Ils avaient acheté en novembre 2022, un coup de cœur, des projets de transformation plein la tête. *«On a été inondés alors qu'on venait juste de finir les chambres de nos deux filles. Elles y ont dormi une semaine»,* raconte-t-elle. Désormais le couple ne veut plus mettre autant d'affect dans sa prochaine acquisition : *«On a revu nos priorités, on n'a plus le rêve de la belle maison. Ce qui compte, ce sont les vacances, les moments pour avoir des souvenirs ensemble.»*

Ce mercredi, le président de la Capso, Joël Duquenoy, paraphe chaque page des contrats notariés. Les deux propriétés sont situées dans l'impasse A de la rue Roger-Salengro, à Blendecques, où les débordements du fleuve côtier Aa ont été parmi les plus importants. Aujourd'hui encore, alors que la démolition du quartier est inéluctable, les pelouses sont tondues, les haies encore taillées. Il manque juste les gens, les rires d'enfants par beau temps, les voisins qui bavardent sur leur perron. Pratiquement plus personne n'y habite. Les crues ont tout ravagé en trois vagues successives. Une des façades en témoigne, sur laquelle est écrit, en grandes lettres, repassées en blanc quand elles s'effacent : *«Attention rue très dangereuse, inondations à répétition.»* En dessous, des dates et [des hauteurs d'eau](#). Le 6 novembre, 30 cm ; le 10 novembre, 100 cm ; le 6 janvier, 110 cm.

«Notre vie a été mise entre parenthèses»

Joël Duquenoy insiste : l'institution, humaine, ne va pas demander la remise des clés tout de suite, le temps pour les deux familles de récupérer ce qu'elles peuvent. C'était une inquiétude de Jean-François Ghillebaert, par ailleurs président de l'association constituée après les crues, Inond'Aa. Il voudrait démonter les fenêtres récentes en double vitrage ; cela lui ferait mal au ventre de les voir partir à la benne. Et déterrer le bel olivier, au feuillage dru et au tronc massif, qui trône devant chez lui. Sa famille a été heureuse pendant dix-sept ans dans ce joli pavillon de plain-pied entretenu avec amour, des barbecues avec les amis sur la berge, les enfants jouant à trempette l'été dans le filet d'eau bordant la propriété. On le sent épuisé, au bout de ce parcours d'obstacles commencé en janvier avec le standard téléphonique injoignable de son assurance, continué avec le combat pour obtenir la garantie du fonds Barnier, presque achevé avec la renégociation des prêts bancaires et le rachat d'une nouvelle maison. Il va falloir entièrement se remeubler, et ouvrir les cartons où sa famille et lui ont engouffré ce qu'ils ont pu. Ils ne savent même pas vraiment ce qu'ils ont perdu. *«Notre vie a été mise entre parenthèses»*, constate Jean-François Ghillebaert. Ses deux filles, âgées de 15 et 12 ans, ont tenu à assister à la cérémonie de la signature à la Capso ; leur mère n'en a pas eu le courage.

La sous-préfète de Saint-Omer, Sophie Pagès, prend la parole, la voix couverte par le martèlement des gouttes d'eau sur le toit de l'amphithéâtre : *«Nous avons souhaité aller aussi vite que possible, nous ne voulions pas rajouter des soucis à vos soucis.»* Elle se tourne vers Jean-François Ghillebaert : *«Entre le moment où votre dossier a été déposé et aujourd'hui, il y a quatre mois.»* Autant dire un petit miracle administratif. Pour les sinistrés de la tempête Xynthia, les délais de règlement avaient été d'un à deux ans. Le dispositif requiert de la bonne volonté collective. D'abord de la part des experts mandatés par les assurances : sans leur évaluation des travaux nécessaires, rien de possible. Pour qu'une famille bénéficie du fonds Barnier, il faut que le coût de la remise en état de la maison soit supérieur à 50 % de sa valeur. *«La trousse du 50 %»*, sourit, jaune, Jean-François Ghillebaert. Il a stressé, les chiffres tournant dans la tête, dans l'attente des estimations. Pour une maison cotée à 150 000 euros, cela veut dire plus de 75 000 euros de travaux. Si cette condition est remplie, l'Etat rachète le bien, en complétant la somme versée par l'assureur jusqu'à atteindre la valeur avant sinistre sur le marché immobilier. La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Pas-de-Calais a édité un document type à remplir par les experts, qu'elle a créé pour l'occasion. Idem pour la quittance de règlement, que doit fournir l'assureur. *«On a essayé de simplifier au maximum»*, détaille Laurent Laturelle, de la DDTM. Reste à estimer la valeur du bien : c'est le travail de la direction de l'immobilier de l'Etat, autrefois appelée France Domaine. *«Mais cela peut prendre du temps, poursuit Laurent Laturelle. On a alors demandé aux notaires et aux agences immobilières de faire les premières évaluations, ce qui a permis de faire le tri et d'éviter aux gens de déposer des dossiers inéligibles.»* Une bonne coordination public-privé, en somme. A la suite des inondations dans le Pas-de-Calais, 84 dossiers ont été déposés auprès du fonds Barnier, signale la sous-préfète.

Une impasse devenue rivière

Ce n'est pas un hasard si les propriétaires de l'impasse A de Blendecques sont les premiers à vendre. Chez eux, une dizaine de pavillons coquets construits dans les années 80 qui font quartier, l'esprit de corps et de solidarité a tout de suite parlé. L'un des habitants, Vincent Maquignon, est adjoint au maire et travaille aux Voies navigables de France. Il mesure tout de suite l'ampleur de la déflagration quand son impasse redevient rivière, avec le courant qui

emporte tout, les poubelles et les bicyclettes. Il sait qu'un retour à une vie normale est inenvisageable, et écrit sur une banderole, accrochée à sa grille : *«On veut vivre en sécurité. Maintenant, il faut agir, endiguer ou raser ce quartier.»* Il attire les médias. Lui et ses voisins se fédèrent et créent l'association Inond'Aa. Ce qui veut dire un interlocuteur identifié pour les politiques et l'administration, et des canaux de communication d'autant plus efficaces. *«S'il n'y avait pas eu Vincent avec sa banderole, Jean-François avec des soirées entières à envoyer des mails à tout le monde pour essayer de trouver des solutions, témoigne l'ergothérapeute Céline Descamps. On n'en serait pas là.»*

Personne ne s'est fait d'illusion. Leurs maisons sont devenues invendables, sans doute bientôt inassurables, et de toute façon invivables. Le bruissement de la rivière angoisse les habitants. Il y a juste Yvette, 82 ans, la plus ancienne de la petite communauté, que l'idée de partir dévaste. Son mari, décédé, a construit tout le quartier. En ce début juin, elle racontait à *Libé* avoir fini par se faire une raison, appuyée au chambranle de sa porte : *«Qu'est-ce que je pouvais faire ? Sinon, ils vont m'exproprier à leur prix à eux. Je ne pouvais pas rester seule au fond de cette impasse.»* Elle a perdu beaucoup de ses souvenirs lors des inondations. *«Cette boue est terrible, elle colle à tout, soupire-t-elle. C'était un sacerdoce à récurer.»* Elle passe désormais des nuits blanches à se demander où elle va finir sa vie.

Tout le monde ne peut pas avoir accès au fonds Barnier. C'est le cas de deux retraités de l'impasse, pour qui les travaux ont été évalués à 37 % de la valeur de leur maison. Ils ont un étage, les chambres n'ont pas été touchées, ce qui a fait baisser l'indemnisation de l'assurance. Mais comment continuer à vivre ici, avec les voisins partis, leurs demeures rasées, et le risque de voir l'Aa inonder régulièrement le rez-de-chaussée ? Un arrangement a heureusement été trouvé avec la Capso : celle-ci rachète les maisons inéligibles, dans le cadre d'un Programme d'actions et de prévention des inondations (Papi), avec l'aide de l'Etat. Elle a pour projet de construire en lieu et place de l'impasse un ouvrage hydraulique, bassin de rétention ou zone d'expansion des crues – les études sont en cours. Le couple soupire : *«Tout est mort ici, sauf les roses. Elles n'ont jamais été aussi belles !»* Il est 17 heures quand s'achève la rencontre à la Capso. Assis près de Jean-François Ghillebaert, Alexandre Auguet le pousse gentiment d'un coude tatoué : *«On ne sera plus voisins.»* Le président de l'association le reprend : *«Dans toutes ces épreuves, le quartier a tenu bon. On se reverra.»*

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)